L'Orient-Le Jour
vendredi 13 novembre 2026 | N°17669

ALUMNI

La FDSP de l'USJ réunit ses membres autour de la solidarité et du soutien à ses étudiants

L'Association des anciens de la faculté de droit et des sciences politiques (FDSP) de l'Université Saint-Joseph (USJ) a réuni, le 6 novembre, plus de 450 personnes à son dîner de gala annuel, à l'hôtel Phoenicia, en soutien aux étudiants de la faculté qui rencontrent des difficultés à financer leur scolarité.

Les participants à la soirée ont été accueillis par l'ancien ministre Abbas Halabi, président de l'Association et de la Fédération des associations des anciens de l'USJ, et par les membres du comité : les juges Faouzi Khamis et Paola Gemayel, l'ancien magistrat Ayman Oueidate, l'ancien bâtonnier Nader Gaspard et Mes Fadi Chalfoun, Maysam Skaff, Marie-Antoinette Airout, Tony Issa, Karim Torbey, Georges Mallat et Rawane Khoury.

Parmi les personnalités présentes, figuraient Patrick Durel, ambassadeur de France, et Éric Amblard, consul général de France, ainsi que le ministre de la Justice, Adel Nassar, Souheil Abboud, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Ahmad Rami el-Hajj, procureur général près la Cour de cassation, et l'ancienne ministre Marie-Claude Najm, en sa qualité de doyenne de la FDSP et de représentante du recteur de l'USJ François Boëdec s.j., retenu à Rome pour un congrès.

Prenant la parole, Me Gaspard a précisé que le dîner de l'année dernière avait permis de consacrer 25 000 dollars aux frais de scolarité d'étudiants de la faculté. Il a salué la générosité des donateurs et souligné que, malgré le contexte difficile du pays, l'association a tenu à maintenir ce rendez-vous annuel.



Le comité des anciens de la FDSP de l'USJ, aux côtés de Abbas Halabi, président de l'Association et de la Fédération des associations des anciens de l'USJ (à droite).
Photo fournie par les organisateurs

Lors de son intervention, Abbas Halabi s'est félicité de l'engagement des anciens diplômés, soulignant que celui-ci se manifeste notamment par leur aide apportée aux étudiants, « au service de la solidarité et de l'égalité des chances ».

S'adressant à l'ambassadeur de France, M. Halabi a souligné que sa présence témoignait de l'amitié franco-libanaise et d'un attachement partagé à la francophonie.

Dans son allocution, Marie-Caude Najm a relayé le message du recteur, soulignant notamment la responsabilité des Alumni dans la défense de la justice, de la liberté et de l'État de droit, particulièrement face aux défis que traverse le Liban.

Pour sa part, Adel Nassar a rendu hommage aux pères jésuites qui, selon ses mots, ont su tenir la barre à chaque tempête. Revenant sur la mission de la faculté dans la transmission du savoir juridique, il a insisté sur la place du français dans la formation des juristes, sans que cette langue se substitue à l'arabe ou à l'anglais. Il a aussi évoqué la coopération entre le Liban et la France, notamment à travers la formation des magistrats libanais par l'École nationale de la magistrature.